

Image not found or type unknown



Demandé carte séjour conjoint française

Par **Karim karim**, le **06/05/2019** à **23:53**

Bonjour je m'appelle karim rentrer en France régulièrement avec une contrat de travail agricole ça fait 10 mois que je suis marier avec une française j'ai déposé mon dossier à la préfecture avec preuves de six mois de vie de commun j'ai rien reçu de la préfecture que l'accusé de réception que doit-je faire maintenant. Et est ce que c'est mieux de retourner au Maroc et demander visa long séjour conjoint française.ou bien ya t il d'autre solution conseiller moi svp merci

Par **Visiteur**, le **07/05/2019** à **00:09**

Bonjour
Pas spécialiste, mais à toutes fins utiles...

<http://www.mariage-franco-marocain.net/article-visa-long-sejour-conjoint-de-francais-2011-documents-et-procedure-2011-65774733.html>

https://fr.tlscontact.com/ma/CAS/page.php?pid=ls_ressort_fr_conjoint